



## COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION MAUBEUGE VAL DE SAMBRE

\*\*\*\*\*

# AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

**Objet :** Enquête publique portant sur l'arrêt de projet du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)

Par arrêté PAEH n°615/2019 du 4 Juillet 2019

Le Président de la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre (CAMVS) a prescrit l'ouverture de l'enquête publique sur l'arrêt de projet du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) de la CAMVS ;

A cet effet, monsieur le Président du Tribunal Administratif de Lille a désigné monsieur Pierre COUCHE (Principal de collège retraité), en qualité de Président de la Commission d'enquête, et messieurs Gérard CANDELIER (inspecteur principal au commissariat à l'énergie atomique retraité) et Alain LEBEK (ingénieur divisionnaire des Travaux publics de l'Etat retraité) en qualité de Membres titulaires ;

L'enquête se déroulera du Jeudi 5 Septembre 2019 au Lundi 7 octobre 2019 à 17h00 inclus, soit 33 jours consécutifs.

Un membre de la Commission d'enquête recevra le public aux jours, heures et lieux suivants :

- |  |   |                                    |  |
|--|---|------------------------------------|--|
| • Au Pôle Accueil de la CAMVS - MAUBEUGE | Jeudi 12 septembre 2019 de 9h00 à 12h00<br>Samedi 14 septembre 2019 de 9h00 à 12h00<br>Mardi 24 Septembre 2019 de 14h00 à 17h00 | • En mairie de JEUMONT             | Mardi 10 septembre 2019 de 9h00 à 12h00<br>Samedi 28 septembre 2019 de 9h00 de 12h00 |
| • En mairie d'AULNOYE-AYMERIES           | Mardi 10 Septembre 2019 de 14h00 à 17h00<br>Samedi 21 septembre 2019 de 8h30 à 11h30  | • En mairie de LEVAL               | Lundi 16 Septembre 2019 de 8h30 à 11h30<br>Mercredi 2 octobre 2019 de 8h30 à 11h30   |
| • En mairie de BEAUFORT                  | Vendredi 6 septembre 2019 de 8h30 à 11h30<br>Lundi 7 octobre 2019 de 8h30 à 11h30   | • En mairie de LOUVROIL            | Mardi 1er octobre 2019 de 14h00 à 17h00  |
| • En mairie de COUSOLRE                  | Vendredi 13 septembre 2019 de 9h00 à 12h00<br>Mercredi 18 septembre 2019 de 14h00 à 17h00                                       | • En mairie de RECQUIGNIES         | Mardi 24 septembre 2019 de 9h00 à 12h00<br>Lundi 7 octobre 2019 de 14h00 à 17h00     |
| • En Mairie de FERRIERE-LA-GRANDE        | Lundi 16 septembre 2019 de 14h00 à 17h00<br>Mercredi 2 octobre 2019 de 14h00 à 17h00  | • En mairie de VILLERS SIRE NICOLE | Jeudi 5 septembre 2019 de 9h00 à 12h00<br>Mardi 17 septembre 2019 de 14h00 à 17h00   |
| • En Mairie d'HAUTMONT                   | Jeudi 26 septembre 2019 de 14h00 à 17h00  |                                    |  |

La Direction de l'Aménagement et Urbanisme de la CAMVS reste à la disposition du public pour tout renseignement lié à l'accomplissement de cette procédure (tél.03.27.53.01.00 – [urbanisme.durable@amvs.fr](mailto:urbanisme.durable@amvs.fr)).

Le dossier d'enquête publique complet est disponible au Pôle Accueil de la CAMVS, notamment via ses bornes interactives situées au sein d'une exposition sur le PLUi, et sur son site internet (<https://agglo-maubeugevaldesambre.fr>). Chaque mairie dispose en outre du dossier complet en format numérique et une version papier des pièces suivantes : résumé non technique, sommaire complet, plan de zonage de la commune.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le dossier pourront être consignées sur les registres d'enquête déposés dans chaque mairie de la CAMVS ainsi qu'au Pôle Accueil de la CAMVS- situé 18 rue 145ème RI à Maubeuge aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux. Il est rappelé que les horaires d'ouverture des mairies ainsi que toutes leurs coordonnées sont disponibles sur le site internet de la CAMVS.

Elles peuvent également être adressées par écrit (sachant que les observations transmises numériquement seront diffusées sur le site de l'agglo) à la Commission d'enquête pendant toute la durée de l'enquête et seront annexées par ses soins au procès-verbal de synthèse après avoir été cotées au registre d'enquête.

- Soit par courrier à l'attention de Monsieur le Président de la Commission d'enquête au siège de l'enquête (CAMVS – 1 Place du Pavillon – BP 50234 – 59603 MAUBEUGE Cedex)
- Soit par email ([urbanisme.durable@amvs.fr](mailto:urbanisme.durable@amvs.fr)).
- Soit directement sur le site internet de la CAMVS (<https://agglo-maubeugevaldesambre.fr>).

Le rapport de la Commission d'enquête restera à la disposition du public au Pôle Accueil de la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre, ainsi que sur le site internet de la CAMVS (<https://agglo-maubeugevaldesambre.fr>) pendant un an à compter de la clôture de cette enquête.

Toute personne peut, à sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la CAMVS.

A l'issue de l'enquête, le projet de PLUi (éventuellement modifié pour tenir compte des résultats de l'enquête publique et des remarques des communes et Personnes Publiques Associées) sera soumis à l'approbation du Conseil Communautaire de la CAMVS.

Le présent avis est publié sur le site internet [www.agglo-maubeugevaldesambre.fr](http://www.agglo-maubeugevaldesambre.fr)

Fait à MAUBEUGE, le 8 Juillet 2019

Le Président de la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre,

Benjamin SAINT-HUILE

